Politique environnementale

Plan d'action 2024-2027

trois-rivières

Biodiversité et accès à la nature

- Ajouter 300 ha en conservation via Éclore et des partenariats;
- Sécuriser des aménagements dans un espace naturel pour le rendre accessible;
- Élaborer un plan de protection de l'aster à feuille de linaire;
- Restaurer un milieu humide et hydrique;
- Sensibiliser la population pour lutte aux espèces exotiques envahissantes (EEE).

Santé environnementale et qualité de l'air

- Participer aux travaux des partenaires régionaux et provinciaux pour le développement des connaissances sur les impacts de l'utilisation du Bacillus thuringiensis israelensis (Bti);
- Implanter un pré fleuri pour la lutte contre l'herbe à poux.

Gestion des matières résiduelles

Les actions à réaliser pour cette section se trouvent dans le Plan conjoint de gestion de matières résiduelles (PCGMR).

Action climatique

- Élaborer et adopter le plan climat

Les actions présentes dans le plan d'action de cette politique sont limitées à la section Action climatique puisque la Ville possède un Plan stratégique de mobilité intelligente ainsi qu'une Politique d'architecture durable et possèdera sous peu son premier Plan climat.

Gestion de l'eau

- Modifier la réglementation en matièred'utilisation de l'eau pour diminuer l'arrosage des pelouses;
- Poursuivre l'implantation des compteurs d'eau (résidentiel et ICI);
- Effectuer une étude des perfluoroalkylées et polyfluoroalkylées (pfas) et polluants émergents.

Les actions présentes dans le plan d'action de cette Politique sont limitées à la section Gestion de l'eau puisque la Ville possède un plan d'action lié au Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH).

Foresterie urbaine

- Planter 150 arbres dans des milieux urbains minéralisés;
- Mesurer l'indice de canopée.